

**Évolution de la Peine de Mort au Texas
En 2007**

L'année en revue

**Publié par
La Texas Coalition to Abolish the Death Penalty**

Décembre 2007

Évolution de la Peine de Mort en 2007 au Texas : L'année en revue

Le 7 décembre 2007 marque le 25^{ème} anniversaire de la reprise des exécutions au Texas et celui de la première exécution par injection létale au niveau national. Cet anniversaire arrive au moment où la peine de mort fait l'objet d'une analyse approfondie et sans précédent sur plusieurs fronts. Même le Texas ressent les effets et implications de ce moment de révision approfondie.

Ce rapport présente les informations sur la peine de mort en 2007 au Texas, sur les exécutions, les sursis et les nouvelles condamnations à mort, les activités judiciaires, législatives et autres développements concernant le système pénal dans l'Etat le plus actif du pays en matière de peine capitale.

Exécutions :

En 2007, l'Etat du Texas a exécuté 26 personnes, ce qui représente 62 % des exécutions menées aux Etats-Unis durant cette année. Le chiffre de 42 exécutions au niveau national représente le plus petit nombre annuel d'exécutions depuis 1994 lorsque 31 personnes avaient été mises à mort. Les exécutions au Texas ont lieu alors que près d'une douzaine d'Etats ont instauré un moratoire ou reconsidèrent la protocole d'administration de l'injection létale. Du 10 janvier au 23 avril, le Texas a été le seul Etat à exécuter. Seuls 9 autres Etats ont procédé à des exécutions en 2007 ; aucun n'a exécuté plus de 3 personnes. À ce jour, le Texas a exécuté un total de 405 personnes depuis 1982 (sur les 1099 exécutions au niveau national depuis 1977).

Exécutions en 2007

Texas	26
Oklahoma	3
Alabama	3
Ohio	2
Indiana	2
Tennessee	2
Arizona	1
Caroline du Sud	1
Dakota du Sud	1
Géorgie	1
Total	42

Sur les 26 personnes exécutées au Texas en 2007, 12 étaient Blancs, 8 étaient Afro-américains et 6 étaient Hispaniques. Tous étaient de sexe masculin. 9 de ces hommes avaient été condamnés à mort dans le Comté de Harris qui, à lui seul, a plus exécuter qu'aucun autre Etat du pays, le Texas mis à part. Lonnie Johnson, le 24 juillet 2007, a été la 100^{ème} personne exécutée qui avait été condamnée dans le Comté de Harris. À ce jour, il y en a 102. Le Comté de Dallas est largement distancé avec ses 34 exécutions. La Virginie suit directement le Texas avec 98 exécutions.

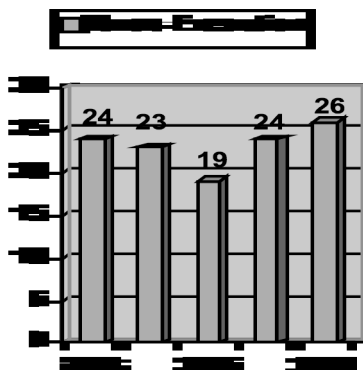
Le 22 août, le Texas procédait à l'exécution par injection létale de Johnny Conner, le 400^{ème} depuis 1982. L'Union Européenne en a appelé directement au Gouverneur Rick Perry pour qu'il use de son pouvoir pour arrêter cette exécution et introduire un moratoire sur les exécutions. La peine de mort est interdite dans les 27 pays de l'Union Européenne qui recommande l'abolition de la peine de mort. Dans son communiqué, l'Union Européenne, note que « l'irréversibilité du châtement signifie que les erreurs judiciaires, qui sont inévitables dans tout système judiciaire, ne peuvent être rectifiées. Nous sommes convaincus que l'abolition de la peine de mort est fondamentale pour la protection de la dignité humaine et pour l'évolution progressive des droits de l'homme. De plus, nous considérons ce châtement comme cruel et inhumain ». Dans sa réponse à l'Union Européenne, Robert Black, porte-parole du gouverneur Perry, déclarait ce qui suit :

« Il y a 230 ans, nos ancêtres ont fait la guerre pour briser le joug que leur faisait subir un monarque européen afin de gagner leur liberté et leur droit à décider par eux-mêmes. Les Texans ont décidé depuis longtemps que la peine de mort constituait un châtement juste et approprié pour les crimes les plus horribles commis contre nos citoyens. Bien que nous respectons nos amis en Europe, que nous accueillions leurs investissements dans notre Etat et apprécions leur intérêt pour nos lois, les Texans se portent très bien dans leur gouvernance du Texas »

Le gouverneur Perry a, à ce jour, présidé à plus d'exécutions (166) que n'importe quel autre gouverneur des temps modernes, surpassant son prédécesseur, le record du président George W. Bush étant de 152 exécutions. Parmi les 26 personnes exécutées en 2007, les trois cas qui suivent illustrent quelques uns des problèmes qui continuent à avoir un impact sur l'application de la peine de mort au Texas.

- Le 7 mars 2007, le Texas exécutait **Joseph Nichols** pour le meurtre en 1980 de Claude Schaffer Jr. Nichols avait été condamné par la loi des parties, une loi particulière au Texas qui ne fait pas de distinction entre l'auteur principal du meurtre et un complice du crime ; chaque accusé peut donc être déclaré également coupable. Dans cette affaire, deux personnes ont été exécutées pour le meurtre d'un seul homme tué par une seule balle. La partie civile avait plaidé, au cours de procès séparés que tant Joseph Nichols que son co-inculpé Willie Williams (exécuté en 1995) avaient tiré le coup fatal qui avait tué Claude Schaffer. En 1992, un juge fédéral déclarait que puisque deux hommes ne pouvaient être considérés coupables d'avoir tiré la même balle, la partie civile avait sciemment présenté de fausses preuves en modifiant son argumentation entre le premier et le second procès de Nichols. Le juge David Hittner avait ordonné soit un nouveau procès soit la relaxe immédiate de Joseph Nichols. Toutefois l'Etat s'est pourvu en appel et le 5^{ème} Circuit a annulé la décision. Joseph Nichols avait à peine 19 ans au moment du crime. Il a passé 25 ans dans le couloir de la mort.
- Le 11 avril 2007, James Clark a été exécuté malgré un retard mental évident. Il avait été reconnu coupable du meurtre, en 1993, de Shari Crews âgée de 17 ans. Selon certains tests, le QI de Clark était de 68 ou moins, un chiffre qui correspond aux critères du retard mental. (Un test postérieur avait attribué à Clark un QI de 74, ce qui reste proche du retard mental). Des tests effectués par le Dr Dennis Keyes en 2003 avaient également donné le chiffre de 74 ce qui plaçait les capacités mentales de Clark au niveau ou en dessous de celles de 92 % des Américains. Son niveau adaptatif d'habileté le place dans le 1% le plus bas de la population. Le Dr Keyes a précisé que sa faculté d'adapter son comportement à celui attendu dans un groupe du même niveau d'âge est virtuellement inexistante. Bien que la Cour Suprême des Etats-Unis interdise que la peine de mort soit appliquée à des personnes atteintes de retard mental (*Atkins vs Virginie* 2002), le législateur texan n'a pas réussi à établir de critères précis pour les standards et procédures à appliquer dans ces situations.
- Le 25 septembre 2007, le jour même où la Cour Suprême annonçait qu'elle allait entendre un cas du Kentucky, *Baze vs Rees*, qui remet en question la constitutionnalité du protocole d'injection létale, l'Etat du Texas exécutait Michael Richard. Il avait été reconnu coupable en 1986 du viol et du meurtre de Marguerite Lucille Dixon. Ses avocats se sont hâtés d'envoyer une requête de dernière minute à la suite de cette décision, mais un problème informatique n'a pas permis au document d'arriver à la Cour d'Appel du Texas avant 17 h. La Juge présidente Sharon Keller a rejeté unilatéralement la demande des avocats de maintenir le bureau ouvert 20 minutes de plus et ce malgré que d'autres juges soient restés au bureau plus tard anticipant une possible requête de dernière minute et se tenant prêts à y répondre. Comme la Cour d'Appel du Texas n'avait pas pris cet appel en considération, il n'y avait aucun moyen pour la Cour Suprême d'intervenir et l'exécution pouvait donc avoir lieu. Toutes les exécutions prévues tant au Texas que dans le pays ont été suspendues dans l'attente de la décision de la Cour Suprême sur *Baze vs Rees*.

La Juge Keller a été critiquée par les politiciens, par les média et par plusieurs de ses confrères pour sa décision de fermer le bureau. L'Association Nationale des Avocats de la Défense a déposé une plainte contre elle – la toute première plainte judiciaire jamais déposée par cette association. Au moins 150 avocats au Texas



ont également porté plainte contre la juge Keller devant la Commission de l'Etat sur l'Ethique Judiciaire qui enquête sur fautes professionnelles. De plus, 300 avocats ainsi que 2 anciens juges de la Cour Suprême du Texas, la direction de la Commission Texane pour l'éthique des avocats, des associés des plus grands bureaux d'avocats, ont rédigé une pétition demandant à la Cour d'Appel du Texas d'accepter les requêtes déposées électroniquement. Suite à cela, le 6 novembre, la Cour créait un système de courrier électronique réservé aux appels urgents des condamnés à mort ainsi que pour d'autres dossiers urgents.

Sursis d'exécution/suspensions des mandats d'exécution

7 détenus dont l'exécution avait été programmée en 2007 ont bénéficié d'un sursis de dernière minute en raison d'un doute sur leur culpabilité, d'un manque d'impartialité lors de leur procès ou en raison des problèmes liés à l'injection létale.

- Larry Swearingen, dont l'exécution était prévue pour le 24 janvier a reçu un sursis de la Cour d'Appel du Texas afin de permettre la révision de nouvelles preuves qui pourraient, selon son avocat, prouver son innocence.
- Ronald Chambers, dont l'exécution était prévue pour le 25 janvier, a bénéficié d'un sursis accordé par la Cour Suprême. Chambers est le plus ancien détenu du couloir de la mort (31 ans). Ses avocats ont demandé aux juges de retarder son exécution jusqu'à ce qu'ils aient pris une décision concernant un autre dossier texan qui pose la question de savoir si les jurés avaient été clairement informés de prendre en considération les circonstances atténuantes avant d'opter pour une sentence de mort. (voir les décisions de la Cour Suprême des Etats-Unis, plus bas). Le 30 avril, la Cour Suprême a annulé la sentence et renvoyé Chambers vers une cour inférieure.
- Jose Moreno a reçu un sursis le jour de son exécution, le 10 mai, après que la Cour d'Appel du Texas ait accepté d'entendre à nouveau un appel antérieur qui se basait sur le fait que le jury n'était pas en mesure de peser correctement les circonstances atténuantes alors qu'il le condamnait à mort (voir les décisions de la Cour Suprême des Etats-Unis, plus bas).
- Cathy Henderson a reçu un sursis de la Cour d'Appel du Texas, deux jours avant la date d'exécution du 13 juin. La cour partagée 5 – 3 a renvoyé le dossier dans le Comté de Travis où un juge de la cour du district déterminera si les avancées scientifiques en matière d'identification des blessures à la tête de jeunes enfants qui pose un doute sur la culpabilité de Henderson dans le décès, en 1994, du petit Brandon Baugh âgé de 3 mois. Henderson a toujours maintenu que sa mort était accidentelle, de nouvelles études prouvent que les bébés peuvent mourir de coups à la tête consécutifs à une faible chute bien plus souvent qu'on ne l'imaginait. L'appel d'Henderson est appuyé par une déposition de Robert Bayardo, à l'époque expert médical du Comté de Travis, qui a désavoué sa précédente déposition dans laquelle il soutenait que Brandon ne pouvait en aucun cas avoir été blessé suite à une chute.
- Roland Ruiz dont l'exécution devait avoir lieu le 10 juillet a reçu un sursis du 5^{ème} Circuit afin que la cour puisse réexaminer ses réclamations de représentation juridique incompétente. Le 11 octobre, le 5^{ème} Circuit accédait à la demande et dirigeait Ruiz vers une cour de district afin que celle-ci soit étudiée.
- Carlton Turner, dont l'exécution était prévue le 27 septembre ainsi que Heliberto Chi de nationalité Hondurienne dont l'exécution était prévue pour le 3 octobre, ont tous deux reçu un sursis suite à la décision de la Cour Suprême d'étudier la constitutionnalité de l'injection létale. (Baze vs Rees).

Les procureurs des Comtés de Harris et Bell ont depuis annoncé qu'ils ne signeraient plus de mandats d'exécution tant que la Cour Suprême n'aurait pas statué. Le district attorney du Comté de Nueces, Carlos Valdez, a quant à lui déclaré qu'il ne demanderait plus aucune sentence de mort tant que la Cour Suprême n'aurait pas tranché.

En plus des sursis mentionnés ci-dessus, le 12 septembre, le procureur du Comté de Dallas, Graig Wilkins, demandait que l'exécution de Joseph Lave n'ait pas lieu. Son exécution était prévue le lendemain. La demande arrivait après que le bureau de Wilkins ait découvert qu'un second test polygraphe sur un co-accusé n'avait pas été présenté à la défense, le procureur précédent ayant soutenu que cette preuve n'existait pas. Les avocats des deux parties examinent les ramifications légales de cette suppression de preuve. Lave avait été condamné par la loi des parties pour les meurtres en 1992 de Justin Marquar et Frederick Banzaf.

Commutations de peines

Le 30 août, après avoir reçu une recommandation inhabituelle de la Commission des Pardons et des Grâces du Texas (par un vote de 6 contre 1), le gouverneur Perry accordait la clémence à Kenneth Foster et commuait sa peine en prison à perpétuité. Foster devait être exécuté le soir même. Il avait été condamné par la loi des parties pour le meurtre en 1966 de Michael LaHood même s'il était effectivement assis dans une voiture à 20 m du lieu du crime au moment où celui-ci était commis. L'homme qui avait réellement

tué LaHood, Mauricio Brown, a été exécuté l'an dernier Il n'y a eu que 3 recommandations de ce type en 25 ans et c'est la première fois qu'une telle décision était prise par le gouverneur Perry dans un cas où le

condamné faisait face à une exécution imminente. Pour justifier cette commutation, le gouverneur Perry a exprimé son inquiétude à propos d'une loi du Texas qui permet à des inculpés pour meurtre d'être jugés en même temps et il a demandé au législateur de revoir ce problème.

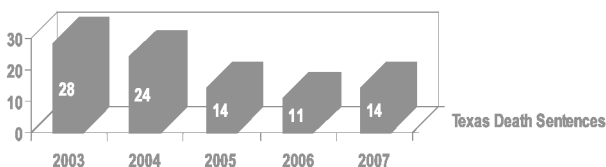
Plus tôt dans l'année, le Gouverneur Perry avait commué la sentence de Doil Lane suite à de multiples preuves de son retard mental. Le juge de district, le procureur du Comté de Hays et le chef de police de San Marcos ont tous été d'accord avec cette évidence et ont soutenu la recommandation de la Commission des Pardons de commuer sa peine en prison à perpétuité.

Six autres détenus ont quitté le couloir de la mort en 2007, leurs sentences ont été commuées en prison à perpétuité. La Cour d'Appel a commué les sentences de Kenisha Berry après avoir découvert qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes pour attester d'une dangerosité future envers la société. La cour a également commué les peines de Demetrius Simms, Exsavier Stevenson et Gregory Van Alstyne acceptant le fait que ces hommes étaient mentalement retardés. Mais il n'a pas été déterminé combien d'autres condamnés atteints de retard mental se trouvent encore dans le couloir de la mort du Texas.

Nouvelles condamnations à mort

Selon les chiffres disponibles du TDCJ et de l'administration de la justice, 15 hommes ont été condamnés à mort au Texas en 2007 (au 13 décembre). Pendant les 5 dernières années, le nombre de condamnations à mort a diminué d'environ 50 % au Texas ce qui reflète la tendance nationale. Le nombre des condamnations a culminé en 1999 lorsque 48 personnes ont été envoyées dans le couloir de la mort.

Il y a aujourd'hui 371 détenus dans le couloir de la mort du Texas qui est le second couloir en matière de population carcérale de la nation (la Californie incarcère 666 condamnés à mort). Le comté de Harris à lui seul est responsable d'environ un tiers des condamnés en attente d'exécution. Pourtant, au cours des 3 dernières années, seulement 7 personnes ont été condamnées à mort dans le Comté de Harris, un



changement significatif depuis la première moitié de la décennie 1990, alors 10 à 15 personnes par an étaient condamnées à mort (Houston Chronicle, 26 juillet 2007). Selon Carl Reynolds, directeur des services administratifs de la justice, ce déclin dans le Comté de Harris est largement responsable du déclin des condamnations à mort dans tout le Texas. (Texas Lawyers 20 novembre 2006). Plusieurs avocats de la défense soutiennent que les coûts en augmentation

des procès pour crime capital ont amené les procureurs à réduire les occasions de requérir la peine de mort. D'autres experts se réfèrent à la décision de la Cour Suprême d'interdire l'exécution de personnes qui présentent un retard mental ou qui étaient mineures au moment des faits ; d'autres réglementations concernant la présentation des circonstances atténuantes, le fait que le public soit informé des condamnations d'innocents et également le fait que le Texas ait adopté l'option de la condamnation à vie sans possibilité de libération conditionnelle sont de facteurs additionnels dans le déclin des condamnations à mort.

Cas d'innocence possible

Le 28 juin, après 19 mois d'enquête, le procureur du Comté de Bexar a publié un rapport déclarant que le Texas pourrait avoir exécuté un innocent, Ruben Cantu. Une enquête préalable menée par le Houston Chronicle avait remis en question le témoignage du témoin survivant Juan Moreno qui avait identifié Cantu comme étant l'assaillant après que la police lui ait montré une photo à trois reprises lors de séances d'identification. Le co-accusé de Cantu, David Garza, avait attesté sous serment que Cantu n'était pas impliqué dans le crime.

La nouvelle enquête sur le dossier de Cantu a été menée par le bureau du Procureur du district, Suzanne Reed, qui en tant que juge de district de l'Etat, avait signé le mandat d'exécution de Cantu en 1993. Malgré cet apparent conflit d'intérêt, Reed a rejeté les demandes qui lui étaient faites de se récuser et d'autoriser une révision indépendante. Les conclusions du rapport, qui confirmaient la culpabilité de Cantu et le bien fondé de la sentence de mort, ont par conséquent été accueillies avec scepticisme. Sam Millsap, ancien

procureur du district du comté de Bexar, continue à demander une enquête complète, honnête et impartiale de ce dossier. D'autres critiques ont instamment demandé à l'Etat de créer une commission d'innocence qui se chargerait d'étudier de telles requêtes dans le futur.

Le laboratoire scientifique de la police de Houston

Le 13 juin, plus de 4 ans après la découverte de centaines de cas de malversations ou de contaminations de pièces à conviction et de tests sabotés dans le laboratoire scientifique de la police de Houston, un

enquêteur indépendant Michael Bromwich a terminé son enquête de 5.3 millions de \$\$ et a établi un rapport final. Dans ses conclusions, Bromwich recommande la nomination d'un « enquêteur spécialisé » pour revoir plus de 180 condamnations qui présentent des problèmes majeurs quant à l'analyse sérologique. Les enquêteurs ont découvert que la section de sérologie était l'une de celles qui présentaient le plus de problèmes dans le laboratoire, produisant des preuves douteuses à un taux très alarmant.

Le maire de Houston Bill White, le chef de la police Harold Hurtt et le procureur du Comté de Harris Chuck Rosenthal avaient tout d'abord répugné à l'idée d'engager quelqu'un de l'extérieur pour mener la révision du service de sérologie et au contraire, demandaient que les dossiers soient revus de manière interne, aux frais de la ville. A la mi octobre, après plusieurs mois de discussions pour savoir comment procéder, les juges du Comté de Harris sont intervenus et ont désigné une commission pour la révision des cas qui posaient problème. Les juges ont désigné trois avocats de la défense pour déterminer quel était l'impact des preuves analysées par le laboratoire dans le cas de 180 condamnations et dans une seconde phase, quelle mesure devait être prise pour chaque dossier. Depuis le 22 octobre, la juge Mary Bacon, juge de district à la retraite, supervisant la révision, a entendu en audience tous les détenus condamnés à la suite de ces analyses. Des 160 condamnés contactés dans les différentes prisons du Texas par vidéo conférences, seuls 4 n'ont pas demandé la révision de leur dossier. (Houston Chronicle, 2 novembre 2007).

Les actions de la juge viennent dans le sillage d'une disculpation de plus faisant suite au scandale des laboratoires. Le 4 octobre, les autorités du Comté de Harris entérinaient l'acquittement de Ronald Genet Taylor qui avait été condamné pour viol et incarcéré depuis 1993. De nouveaux tests ADN effectués pendant l'été avaient révélé qu'un autre homme était coupable de ce crime. Taylor avait été condamné sur la base d'une erreur d'identification par un témoin (voir pages 7-8 les informations sur d'autres disculpations récentes suite à de nouveaux tests ADN).

Décisions de la Cour Suprême impliquant des dossiers texans

- Le 25 avril, la Cour a annulé les condamnations de trois condamnés à mort du Texas – LaRoyce Smith, Jalili Abdul-Kabir (Ted Cole) et Brent Ray Brewer en 5-4 décisions séparées. Dans les trois cas, la majorité a déterminé que les statuts en application à l'époque de ces trois condamnations (1991 ou antérieurement) avaient empêché les jurés de pleinement prendre en considération les circonstances atténuantes présentées par les inculpés, comme un retard mental ou des mauvais traitements pendant l'enfance. Dans le cas de Smith vs Texas, la Cour Suprême qui avait déjà revu le cas précédemment, a rejeté l'analyse de la Cour d'Appel du Texas qui stipulait que n'importe quelle erreur en matière de circonstances atténuantes était de peu d'importance et, de ce fait, ne devait pas donner lieu à une annulation. Dans Abdul-Kabir vs Quaterman et Brewer vs Quaterman, la Cour Suprême a annulé la décision du 5^{ème} circuit, alléguant qu'il n'avait pas été tenu compte de manière correcte du fait qu'il s'agissait d'un premier dossier comme la Haute Cour le mentionne très clairement « les jurés doivent être capables de prendre hautement en considération toutes les circonstances atténuantes qui peuvent servir de base à un refus d'imposer une sentence de mort à un individu, néanmoins il faut tenir compte de la sévérité du crime et de la possibilité de commettre de pareils crimes dans le futur (Centre d'information sur la peine de mort). Les procureurs de Dallas ont immédiatement fait connaître leur intention de demander une nouvelle condamnation à mort pour LaRoyce Smith. Les procureurs, dans les deux autres cas, semblent encore réfléchir et peser leur décision. 45 autres condamnés dans le couloir de la mort du Texas ont été condamnés suite à de pareils vices de forme, ce qui a été amendé en 1991. Deux détenus au moins, Ronald Chambers et Jose Moreno ont reçu des sursis d'exécution en vertu des décisions de la Cour sur le dossier Smith
- Le 28 juin, par une décision de 5-4, la Cour Suprême légiférait en faveur de Scott Panetti et empêchait son exécution. Panetti avait été condamné à mort malgré une longue histoire, documentée, de schizophrénie paranoïaque. La Cour s'est interrogée sur la validité de l'exécution

d'un homme qui ne comprend pas pourquoi on va le mettre à mort. Panetti pense que l'Etat veut l'exécuter afin de l'empêcher de prêcher les Evangiles en prison. Les juges ont découvert que le 5^{ème} circuit avait utilisé un test abusivement restrictif pour décider que Panetti était suffisamment sain d'esprit pour être exécuté, et que les tribunaux du Texas ne lui avaient pas accordé une audience pour évaluer sa responsabilité. Le 5^{ème} Circuit avait dit que ce n'était pas ce que Panetti pensait qui devait compter tant qu'il pouvait reconnaître les meurtres aussi bien que l'énoncé de son exécution. La décision de la Cour Suprême a renvoyé le dossier à un juge fédéral de district qui devra prévoir une audition afin de déterminer si les délires de Panetti sont d'une telle gravité qu'il ne puisse établir de connexion entre son crime et le châtement qu'il demande et s'il peut voir sa vie épargnée. Le 5^{ème} Circuit n'a jamais trouvé qu'un détenu n'était pas qualifié pour l'exécution.

- Le 10 octobre, la cour Suprême entendait les arguments dans le dossier Medellin vs Texas qui concerne un condamné à mort du Texas, Jose Medellin, l'un des 51 citoyens mexicains qui s'est vu refusé le droit de contacter le consulat du Mexique lors de son arrestation. En 2004, La Cour de Justice Internationale avait légiféré pour un cas qui lui avait été présenté par le gouvernement mexicain, les USA avaient violé ses obligations selon la Convention de Vienne relative aux relations consulaires. La CIJ demandait aux tribunaux américains de revoir ces dossiers, mais les autorités du Texas avaient refusé de se soumettre. La Cour Suprême avait entendu le dossier Medellin pour la première fois en 2005, mais avant qu'elle ne prenne cette décision, le président Bush avait ordonné à chaque cour d'effectuer la révision demandée par la CIJ. La Cour Suprême avait alors écarté le dossier Medellin pour se donner le temps d'effectuer cette révision. Les tribunaux texans ont refusé à nouveau, prétendant que le président Bush n'avait pas le pouvoir de donner un tel ordre. Medellin en a à nouveau appelé à la Cour Suprême qui a accepté de vérifier si le président Bush avait le pouvoir d'exiger que les cours agissent en conformité avec les décisions de la CIJ. Les représentants du Texas ont argumenté que la constitution ne donne pas directe autorité au président sur les cours fédérales et des Etats. L'administration Bush soutient que les tribunaux des Etats ne peuvent pas appliquer de veto sur les obligations des traités et que le président possède l'autorité inhérente unique sur la politique étrangère. On espère qu'une décision sur ce dossier sera prise tôt dans l'année 2008. (Dallas Morning News, 20 septembre 2007). Il y a environ 15 ressortissants mexicains dans le couloir de la mort au Texas.

Développements législatifs

Malgré les objections de nombreuses victimes et des avocats s'occupant de la protection de la jeunesse, des procureurs, des rédactions de journaux partout dans l'Etat, la 80^{ème} session législative du Texas a fait passer une version de compromis de la loi Jessica (projet de loi 8 à la chambre), ainsi nommée en mémoire de Jessica Lunsford, 9 ans, de Floride. La loi autorise le châtement suprême pour ceux qui sont coupables de deux viols d'enfants âgés de moins de 6 ans ou de ceux de moins de 14 ans si ce crime est commis sous la menace d'une arme pouvant donner la mort, sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue, sous menaces de mort, avec coups et blessures, lors d'un enlèvement ou d'un viol commis par un gang. Une nouvelle catégorie de crime est mentionnée « abus sexuels continus sur un enfant ou des enfants » sur une période de 31 jours ou plus et augmente le nombre de restrictions dans le cas de crimes à nature sexuelle sur des enfants de moins de 17 ans. La Chambre a voté par 119-25 en faveur de cette mesure. Le vote au Sénat était de 0-1, le sénateur Rodney Ellis (district de Houston) a été à voter contre. Le gouverneur Perry a signé le décret d'application et cette loi a pris effet le 1^{er} septembre 2007.

Les associations militant en faveur des victimes ainsi que les procureurs avaient incité les représentants à exclure la peine capitale de cette loi, dans le souci que la menace de la peine capitale aurait pour effet la diminution des cas rapportés de crimes sexuels, puisque la grande majorité des victimes enfants connaissent leur agresseur. La loi pourrait également multiplier le risque que les agresseurs ne tuent leur victime afin d'éliminer un témoin gênant en cas de procès. Les procureurs craignaient également que la possibilité de rechercher une condamnation à mort dans ces cas n'amènent les accusés à refuser davantage de plaider coupable, avec pour conséquence une accumulation de retard dans le traitement des procès, ainsi que l'obligation pour les enfants victimes de se soumettre à des procès d'assises prolongés dans le temps. (*Dallas Morning News*, January 5, 2007).

Le Texas a rejoint les rangs de plus d'une dizaine d'états qui ont voté de telles lois contre les agresseurs sexuels d'enfants, et l'état est devenu le 6^{ième} à permettre l'application de la peine capitale à des agresseurs sexuels coupables de certains crimes contre les enfants. La question de savoir si la Cour Suprême des Etats-Unis statuera en faveur de la constitutionnalité de telles lois reste ouverte. Dans un jugement datant de 1977,

la Cour a annulé le jugement dans le cas d'un enfant violé à l'âge de 16 ans, en proclamant que la peine capitale devait être réservée à ceux qui avaient tué. Les avocats de Patrick Kennedy, dans le couloir de la mort en Louisiane pour avoir violé sa fille par adoption, âgée de 8 ans, ont soumis son cas à la Cour Suprême pour jugement.

Les législateurs ont également délibéré sur des mesures variées afin d'améliorer le système de justice criminelle dans l'état, mettre en place un moratoire sur les exécutions, ou les abolir complètement.

-- **Projet de Loi 1655 (Sénat)**, introduit et promu par le Sénateur Ellis et le Sénateur Robert Duncan (Republican, Lubbock) aurait créé un Bureau de Rédaction d'Appels pour les Procès Capitaux (Office of Capital Writs). Ce bureau aurait employé des avocats et des enquêteurs spécialisés dans la rédaction d'appels faisant intervenir l'appel en habeas corpus. Le bureau aurait été dirigé par une personne nommée par la Cour d'appel du Texas, à partir d'une liste rédigée par un comité externe. Parmi les 38 états qui conservent la peine capitale, seul le Texas et trois autres états recourent à des avocats privés pour rédiger les appels faisant intervenir l'appel en habeas corpus, un corpus juridique compliqué dont le but est d'assurer que les condamnations à mort soient conformes à la loi, et à la constitution américaine. Le Projet de Loi 1655 a été adopté au Sénat, par un vote 30 contre 0 à la mi-avril. Il jouissait du soutien du gouverneur, des juges à la Cour d'Appel du Texas, du Barreau du Texas, et des législateurs influents des deux partis principaux. (*Austin American-Statesman*, June 9, 2007). Il a pourtant échoué à la Chambre des Représentants, où il n'est pas parvenu à une délibération et à un vote.

-- **Projet de Loi 799 (Sénat)**, également introduit et écrit par le Sénateur Ellis, aurait amélioré la fiabilité des procédures d'identification de l'état pour les témoignages visuels. **Le Projet de Loi 262 (Sénat)** aurait doublé l'indemnisation annuelle des innocents injustement condamnés et incarcérés, la faisant passer de \$25.000.00 à \$50.000.00. Ces deux projets ont été adoptés au Sénat, ainsi que dans les comités préliminaires de la Chambre des Représentants, mais ne sont pas parvenus au vote à la Chambre elle-même.

-- Le Comité de Jurisprudence Criminelle de la Chambre des Représentants (House Committee on Criminal Jurisprudence) a posé son veto à la **Résolution Jointe N° 23 de la Chambre (House Joint Resolution 23)** écrite et soumise par le Représentant Elliott Naishtat (Democrat, Austin) ; la **Résolution Jointe N° 21 du Sénat**, l'équivalent du n° 23 à la Chambre, a été écrite par le Sénateur Eliot Shapleigh (Democrat, El Paso). Cette double résolution réclamait un amendement constitutionnel qui reconnaîtrait au gouverneur l'autorité d'imposer un moratoire sur les exécutions, ce qui constitue le privilège exécutif de gouverneurs dans d'autres états. Ces résolutions n'ont pas donné lieu à d'autres débats ou actions dans les corps législatifs.

-- **Le Projet de Loi 3740 (Chambre des Représentants)**, une législation pour abolir la peine de mort, a été proposée par la Représentante Jessica Farrar (D-Houston). Il n'a pas été entendu.

--**Le Projet de Loi 263 (Sénat)**, appuyé par le Sénateur Ellis, aurait créé une commission chargée d'enquêter sur les cas d'innocence possible. Composée de neuf personnes, elle aurait eu pour tâche de revoir des cas où les condamnations injustifiées avaient été prononcées, afin de découvrir quels étaient les facteurs responsables de celles-ci. La commission aurait également dû faire des recommandations pour améliorer le système de la justice pénale. Le projet a été adopté au Sénat lors d'un vote, 21 contre 1, mais est resté bloqué au niveau du Comité de Jurisprudence Criminelle de la Chambre.

Lors de l'audience de ce projet dans le Comité de Justice Criminelle du Sénat, des témoignages de nombreuses personnes libérées, dont **James Gilles**, ont été entendus. Ce dernier est la 13^{ième} personne à être libérée dans le Dallas County en six ans, suite à la mise en œuvre de nouvelles études génétiques d'ADN. Ce chiffre dépasse celui de tous les autres comtés du pays entier. D'après le Projet d'Innocence (Innocence Project), la quasi totalité de ceux qui ont été disculpés grâce à l'examen d'échantillons de l'ADN ont été condamnés au moins en partie sur la base de témoignages oculaires erronés. Une libération dans le Dallas County a été annoncée en septembre. Le Texas mène le pays à l'heure actuelle avec 29 libérations suite à l'examen d'échantillons d'ADN. En dépit du fait que le projet pour créer une commission d'innocence a échoué dans les corps législatifs, il a reçu le soutien du Gouverneur Lieutenant (Lieutenant Governor) David Dewhurst en octobre lors de sa rencontre avec le Comité Editorial du *Fort Worth Star Telegram*. M. Dewhurst a dit qu'il demanderait au Sénat de mener une étude afin de définir la mission de la commission, lors de la période d'ajournement des corps législatifs. (*Fort Worth Star-Telegram*, le 4 octobre 2007)

Couverture médiatique

L'année qui se termine a vu une couverture médiatique importante sur la peine de mort au Texas. Le 15 avril, le Comité Editorial du *Dallas Morning News* a annoncé que le journal avait révoqué son soutien centenaire à la peine de mort, pour appeler à une abolition totale de la peine de mort au Texas, en déclarant « *Nous ne pouvons pas soutenir un système qui est à la fois imparfait et irréversible* ». Les éditeurs ont exprimé leur préoccupation particulière autour du risque d'exécuter des innocents. Ce journal a grossi les rangs d'autres journaux, dont le *Chicago Tribune* et le *Birmingham News* (Alabama), qui ont révoqué dernièrement un soutien de la peine datant parfois de plusieurs décennies. Il est le deuxième journal au Texas à appeler à l'abolition de la peine, après l'*Austin American-Statesman*.

Qui plus est la presque totalité des journaux de l'état se sont opposés à l'application de la peine de mort dans la Loi de Jessica. Ils se sont déclarés favorables à la grâce dans le cas de Kenneth Foster, et se sont joints aux membres de la magistrature dans la critique du refus de la Juge Sharon Keller de considérer un recours en grâce déposé trop tard par les avocats de Michael Richard.

Des Avancées pour la représentation légale

En mi-novembre, l'avocat Jack Stoffregen de Lubbock a été engagé pour être à la tête du Bureau Public Régional de Défense des Personnes indigènes dans les Cas de Peine Capitale de l'Ouest du Texas (West Texas Regional Public Defender for Capital Murder Cases) l'unique bureau de ce type au Texas. Avec 85 comtés sous sa juridiction dans l'ouest du Texas, le bureau a son siège à Lubbock, et a comme mission de fournir une défense de qualité à des accusés sans ressources qui risquent la peine de mort. Le bureau consiste en l'avocat en chef pour la défense (Chief Public Defender) ainsi qu'une équipe de 10 personnes, dont quatre avocats formés avec une spécialisation dans les procès capitaux, et deux enquêteurs.

Ce bureau a été fondé grâce à une subvention du Texas Task Force on Indigent Defense (un comité d'enquête des corps législatifs), avec le soutien des Sénateurs Duncan, Ellis, et Kel Seliger (Republicain, Amarillo), ainsi que le Représentant Aaron Pena (Democrate, Edinburg). L'état financera la structure pendant la première année, ensuite les 85 comtés augmenteront leurs subventions pour parvenir à financer la totalité en 2012. Le Bureau a pour mission d'aider les comtés à prendre en charge les coûts élevés des procès capitaux.

Le Task Force on Indigent Defense a également subventionné la création du Mental Health Public Defender Office (Bureau Public de Défense en rapport avec la Santé mentale) dans le comté de Travis, le premier bureau de ce type dans le pays. En avril, l'équipe a inauguré son travail de représentation des accusés souffrant de maladie mentale pour les cas de petits délits. Au complet, l'équipe comptera deux avocats, deux travailleurs sociaux, deux assistants sociaux, et deux secrétaires compétents à venir en aide à un public spécialisé. Cette année, le comté de Bexar s'est ajouté à celui de Dallas et d'El Paso pour créer une structure juridique à l'intention des accusés atteints de maladie mentale.

Conclusion

Pendant une année où la plupart des autres états se sont montrés prudents, et ont reconnu les défaillances dans l'application de la peine capitale, le Texas a poursuivi les exécutions à une allure bien plus rapide que tous les autres états. À un moment même, le Texas a pu donner l'impression qu'il procéderait à un nombre d'exécutions bien au-delà de la norme. Une variété de jugements au niveau de l'état et au niveau fédéral ont obligé l'état à marquer une pause à l'heure actuelle. Qui plus est, les libérations provenant du comté de Dallas, le réexamen des cas impliqués dans le scandale du laboratoire de police scientifique, et la réouverture des cas où un innocent a pu être exécuté, continuent à remettre en question la fiabilité du système de la justice pénale. Le déclin du nombre de peines capitales prononcées reflète également la préoccupation du grand public autour de l'équité et de la fiabilité de l'application de la peine. Tandis que des efforts pour améliorer le système ont rencontré un succès mitigé en 2007, il est à espérer que les événements récents auront un impact positif sur l'avenir de la peine capitale au Texas.